

A tous les parents ayant un ou des enfants  
accueillis

Bussigny, le 6 février 2018

### Révision du droit au subside communal - Maison de la Petite Enfance

Madame, Monsieur,

Vous bénéficiez d'une place d'accueil liée à des conditions d'octroi et de subventionnement qui font l'objet d'une révision annuelle. Il s'agit de vérifier que le taux de fréquentation soit proportionnel à l'activité professionnelle et que le subside accordé corresponde à la situation financière actuelle. Pour mémoire, en cours d'année, les familles qui bénéficient d'un subside sur le revenu doivent annoncer immédiatement tout changement significatif de revenu ou de composition du ménage.

Afin d'effectuer cette révision, nous vous demandons les justificatifs suivants :

- Les 3 dernières fiches de salaire en cas de revenu régulier
- Les 6 dernières fiches de salaire en cas de revenu irrégulier
- Indiquer si 12 ou 13 salaires
- **Le certificat de salaire de chacun des revenus pour l'année 2017**
- Les justificatifs de rente AVS/ AI, orphelin, LPP, PC, PC Famille, RI ou de tout autre revenu
- La pension alimentaire (décision du tribunal) reçue ou versée
- Les décomptes d'indemnités chômage ou de perte de gain
- La décision des allocations familiales pour l'année en cours
- La dernière décision de cotisation AVS (pour les indépendants)

Les parents ne bénéficiant d'aucun subside sur le revenu sont priés de nous confirmer par courriel ou par courrier postal leurs taux d'activité respectifs.

Nous vous remercions de faire parvenir ces justificatifs **d'ici au vendredi 2 mars 2018 au plus tard** au secrétariat du réseau BussiVillAje (aux heures d'ouverture, par courrier ou dans la boîte aux lettres).

En cas de renseignements incomplets, inexacts ou si le revenu ne peut être obtenu avec précision, **le tarif maximum sera appliqué**. Une augmentation des revenus non communiquée fera l'objet d'un rétroactif.

La réception du réseau ainsi que le secrétariat de la garderie, sont à votre disposition pour toute question complémentaire et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Réseau BussiVillAje  
Directrice



P. Mutrux Poehler